## Le Centre National Ressource Déontologie Ethique

**Association loi 1901** constituée de représentants d'associations ou fédérations, de représentants d'établissements ou services, dont l'objet est consacré à l'action sociale, dans l'acception large du terme, et de personnes physiques qualifiées par leur compétence.

"Promouvoir la réflexion déontologique et la démarche éthique dans l'exercice des missions d'action sociale "

**Actualiser** régulièrement le texte des références déontologiques.

Maintenir un questionnement permanent et, comme en 1996, faire vivre le débat avec les acteurs de terrain.

Concourir à la réflexion sur les évolutions du droit.

Favoriser la transmission et l'appropriation des valeurs.

## Dans cette perspective:

Animer la commission de suivi des références déontologiques, CSRD, qui assure la veille permanente nécessaire.

Animer des commissions thématiques de réflexion en lien avec l'évolution des préoccupations des acteurs sociaux, ou des groupes de travail dédiés, autant que de besoins. Ces commissions associent des administrateurs du CNRDE, des membres du CNADE et des personnes ressources proposées par les adhérents pour leurs compétences.

**Organiser des JOURNEES d'ETUDE** en lien avec des organismes de formation.

**Etablir** des partenariats.

Aider à la réflexion et à la prise de décision des professionnels ou des structures qui, face à une situation singulière et complexe, sont confrontés au doute quant à la conduite à tenir.

## Dans cette perspective:

## **Assurer au CNADE**

les moyens de son fonctionnement en préservant l'indépendance nécessaire à sa mission spécifique.

Le CNADE est composé de 7 à 9 personnes de compétences plurielles siégeant à titre personnel et bénévole de manière à garantir l'indépendance de ses avis à l'égard de toute institution publique ou privée.

Il propose un éclairage circonstancié et étayé par une analyse située au carrefour du droit, de la déontologie et de l'éthique.

Il peut être saisi par courriel, gratuitement, par tout professionnel ou bénévole intervenant dans une mission d'action sociale.

Les questions reçues par le coordinateur du CNADE sont rendues anonymes avant d'être étudiées. L'avis, renvoyé dans un délai de 3 mois est, sauf opposition du demandeur, publiable dans des revues spécialisées ou sur des sites choisis par le CNRDE et le CNADE.

Sa confrontation à des situations concrètes lui permet de contribuer à l'actualisation du texte des références.

**Le CNADE a émis, à ce jour, plus de 180 avis.** Ils ont été publiés pour partie sous le titre « Repères déontologiques pour les acteurs sociaux » aux éditions Érès, et sur le site de l'éditeur .Tous les avis publiables de ces dix dernières années sont disponibles sur le site du CNRDE.

Le CNRDE a signé en 2013 une convention de partenariat avec la Fondation de France en vue de promouvoir, avec le concours du CNADE, la réflexion éthique sur les thématiques de vie affective, sexualité et parentalité des personnes handicapées.

Le CNRDE à été nommé membre du Haut conseil du travail social (HCTS) en 2016